

La loterie plutôt que la solidarité ? Non à la retraite par point !

Jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas la Française des Jeux qui gère la retraite, mais la Sécurité Sociale et les caisses des régimes spéciaux. Notre retraite nous appartient car c'est nous qui la finançons par nos cotisations et qui la gérons. Aucun gouvernement ne peut s'autoriser à modifier son financement et le système de répartition contre notre volonté.

Soyons clairs sur le sens des mots !

Le projet en cours n'est pas une réforme mais un projet de transformation du système français qui induit la fin pure et simple des retraites. Elles seraient remplacées par une rente sous forme de "retour sur investissement" individuel et aléatoire. Il toucherait de très larges couches de la population, y compris celles qui par excès de confiance pourraient se sentir protégées de par leurs emplois et revenus actuels.

Objectif: Baisse des pensions

Le gouvernement, le Medef et malheureusement, quelques organisations syndicales dont la CFTD sont favorables à un passage au système par point alors qu'il a fait la démonstration de sa nocivité dans tous les pays où il existe. **Par exemple en Suède pourtant cité en exemple où en 20 ans seulement, le taux de remplacement (montant de la retraite) a chuté de 76% du salaire à 50% (32% prévus en 2070) !!** Ce qui équivaut à toutes les prévisions chiffrées que nous pouvons faire en ce moment pour la France avec le même système, soit 300 euros de perte au minimum par mois. François Fillon lui même rassurait les patrons en 2016, en leur confirmant que le régime par point ferait baisser le montant des pensions.

Le système par point est une attaque sans précédent contre le droit à travailler moins longtemps. **Les organisations qui le soutiennent trahissent plus d'un siècle de luttes et de conquies sociaux pour obtenir le droit de vivre dignement jusqu'à la fin de ses jours .**

UN SYSTÈME DE RETRAITE, C'EST UN CHOIX POLITIQUE

Delevoye l'évoque en déclarant : " *il ne s'agit pas d'une énième réforme des retraites, mais d'un véritable choix de société..* ". Il a tout dit !!

La retraite est la quatrième branche de la Sécurité Sociale fondée sur le principe d'universalité et de solidarité au moyen des cotisations sociales (notre salaire). Ambroise Croizat ouvrier, ministre, concepteur de la loi, la définissait par ces mots : - « ...La cotisation sociale est la seule création de richesse sans capital, la seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais directement investie pour le bien-être de nos concitoyens... ». Avec 72 ans d'avance les termes de l'attaque actuelle étaient posés.

En effet, le système par point est juste le passage pour aller vers l'étape ultime pour le Medef, la capitalisation !! En effet, c'est bien sur les 314 milliards que représentent nos retraites que lorgnent les prédateurs des assurances et des banques !! **Le système par point ce n'est pas autre chose !!**

L'INFAMIE N'A PAS DE LIMITE

L'actuel faux débat sur l'âge et le nombre d'années de cotisations est un leurre puisque dans l'absolu, le système par points supprime de fait ces deux bornes. Selon de nombreux exemples, seul le critère de l'espérance de vie peut être retenu pour l'évolution de la valeur du point, dans un cadre à enveloppe contrainte comme le prévoit le rapport (14% du PIB maximum) . **A quand un âge maximum pour le droit de vivre ... ?!!**

Au bout du bout, pour le Medef et Macron, travailler plus longtemps ou moins longtemps, peu importe mais à condition que les cotisations sociales disparaissent au profit de la loterie du système individualisé par points. C'est tout bénéfice pour les actionnaires.

Pour les salariés, ils auront le choix entre se crever au boulot ou carrément crever au boulot, s'ils ne se font pas jeter dès 50 ans, ou alors, faire la manche. **Notre jeunesse ne peut pas avoir cet avenir en perspective !!**

POUR LES RETRAITES, L'ARGENT EXISTE

La part des dividendes à été multipliée par 14 depuis 1984. Alors que l'argent coule à flot et que les grandes fortunes explosent, on peut se payer très largement la retraite par répartition à 60 ans et même à 55 ans pour tous, ainsi que les 32 heures par semaine avec un salaire en activité et une retraite à 1800 euros brut minimum, quelle que soit sa carrière.

La preuve par les chiffres: Le système actuel ne sera déficitaire qu'en 2022 et pour seulement 9 milliards (0,4% du PIB). Une goutte d'eau à comparer aux 40 milliards du CICE et des exonérations fiscales sans contre partie sur l'emploi (le chômage étant la cause principale du déficit) . Une goutte d'eau comparée aux 472 niches fiscales pour les plus fortunés qui amputent les recettes de l'Etat de 80 à 100 milliards. Une goutte d'eau comparée à Bernard Arnault qui a gagné 3 millions d'euros par heure en 2018, une goutte d'eau comparée aux familles Bettancourt, Pinaud et Arnault dont la fortune a progressé de 70 milliards en seulement 6 mois sans ne rien faire de leurs dix doigts !!

La retraite est à nous et aux générations futures. Nous la garderons par la lutte! Le Système par points c'est NON !

**TOUS ENSEMBLE LE 24 SEPTEMBRE EN GREVE
ET DANS LA MANIFESTATION
TOULOUSE 14 H A. BERNARD
ST GAUDENS 11 H PL JEAN JAURES**